

**Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Ouvrages d'Art**

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :

Date: 26/02/2018 Heure: 10:00

Lieu: Ministère du Développement durable et des Infrastructures Administration des Ponts et Chaussées - Division des Ouvrages d'Art 41-43. bd G.-D. Charlotte L-1331 Luxembourg

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

Description succincte du marché : Elargissement du Pont Passerelle (OA788) à Luxembourg

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Les intéressés peuvent retirer les documents de soumission gratuitement sur le portail des marchés publics (www.pmp.lu)

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Principales caractéristiques du marché:

- travaux de constructions métalliques;
- assainissement de bétons;
- adaptation des culées et des travaux d'aménagement;
- travaux d'équipements d'ouvrage;
- travaux d'assainissements
- travaux de voirie

Conditions de participation : (extrait non exhaustif)

Pour être considérés lors de l'examen des offres, les soumissionnaires devront.

- avoir eu un chiffre d'affaires global annuel au moins 15 millions d'euros;
- avoir réalisé au moins 3 chantiers d'ouvrages d'art au-dessus d'un cours d'eau, au droit de routes au voies ferrés en circulation au cours des 5 dernières années;
- avoir eu des effectifs moyens annuels de 110 salariés au cours des 3 derniers exercices.

Réception des offres : Les offres portant l'inscription "Soumission pour ..." sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 14/12/2017

La version intégrale de l'avis no 1701814 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le Ministre du Développement Durable et des Infrastructures
François Bausch